



**HAL**  
open science

## Explorer la voie du collectif pour relever le défi de la transmission en agriculture. Étude d'un groupe d'agriculteurs du Maine-et Loire.

Cnudde Corentin, Romain Melot, Véronique Lucas

### ► To cite this version:

Cnudde Corentin, Romain Melot, Véronique Lucas. Explorer la voie du collectif pour relever le défi de la transmission en agriculture. Étude d'un groupe d'agriculteurs du Maine-et Loire.. 17èmes Journées de Recherches en Sciences Sociales, SFER, Dec 2023, AgroParisTech Saclay, France. hal-04505736

**HAL Id: hal-04505736**

**<https://hal.science/hal-04505736>**

Submitted on 15 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Explorer la voie du collectif pour relever le défi de la transmission en agriculture - Etude d'un groupe d'agriculteurs du Maine-et Loire**

Corentin Cnudde<sup>1</sup>, Romain Melot<sup>2</sup>, Véronique Lucas<sup>3</sup>

(1) Sciences Po Rennes

(2) UMR SADAPT, Université Paris Saclay, INRAE, AgroParisTech

(3) UMR BAGAP Rennes - Angers

Auteur de correspondance : [c.cnudde@orange.fr](mailto:c.cnudde@orange.fr)

### **Résumé.**

La transmission intergénérationnelle des exploitations constitue un angle mort des politiques publiques de renouvellement des actifs en agriculture, ainsi que des recherches scientifiques, notamment sociologiques. Face aux enjeux économiques, fonciers, mais aussi psychologiques et sociaux de la fin de la carrière, les agriculteurs se trouvent démunis et peu accompagnés, situation ayant sa part de responsabilité dans la difficulté à renouveler les actifs agricoles. Les dispositifs proposés reposent en effet principalement sur l'accompagnement individuel, via des outils peu accessibles et peu connus. D'autres voies méritent donc d'être explorées, notamment celle du collectif. La transmission peut en effet être considérée comme une situation d'injonction au changement, sans outil et réponses adéquats pour l'affronter. Or ce type de situation a historiquement constitué le point de départ de démarche de mises en groupes d'agriculteurs, par exemple dans le cas de la transition agroécologique. Analyser l'apport et les potentialités du groupe de pairs et de ses dynamiques peut alors sembler une voie riche pour penser des modèles d'accompagnement à la transmission via les démarches collectives.

Une étude sociologique exploratoire, portant sur un groupe d'agriculteurs dans le Maine-et-Loire s'étant saisi du sujet de la transmission, montre toutes les opportunités et atouts des démarches collectives sur ce sujet. Aborder la question de la transmission se fait cependant à quelques conditions, évoquées par les agriculteurs, le sujet faisant bien souvent l'objet de certains tabous.

Cette étude exploratoire appelle donc des recherches sociologiques complémentaires pour mieux comprendre les enjeux spécifiques de la transmission, la diversité des postures des agriculteurs en fin de carrière et les dynamiques collectives adéquates à mettre en œuvre avec les cédants, pouvant impliquer de nouveaux acteurs.

**Mots clés :** Transmission des exploitations, Renouvellement générationnel, Groupe, Collectif, Cédants

## 1- Introduction

La crise démographique agricole, à savoir un vieillissement marqué des chefs d'exploitation doublé de difficultés d'accès au foncier des jeunes porteurs de projet touche l'ensemble de l'Union européenne qui traite cet enjeu, notamment via la politique agricole commune (Zagata & Sutherland, 2015).

En France, dans son rapport publié en avril 2023, la Cour des Comptes rappelle l'urgence d'une politique ambitieuse et efficace en matière de transmission des exploitations agricoles, dans un contexte où 43% des exploitants sont âgés de 55 ans ou plus, avec donc un départ à la retraite à anticiper dans les 10 prochaines années (Cour des Comptes, 2023). Ce constat rejoint les alarmes de plus en plus pressantes issues de différentes institutions, le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) par exemple dans son rapport de 2020, confirmé par les chiffres du Recensement Général Agricole de 2020 mettant en évidence la disparition de 100 000 exploitations entre 2010 et 2020, soit 2,3% de diminution annuelle moyenne (Coly, 2020 ; Agreste, 2023).

En effet, depuis plusieurs décennies, diverses études ont montré que la non-transmission des exploitations au profit de l'agrandissement a des impacts sur les territoires et les ressources écologiques. L'absence de perspective de reprise des fermes est un facteur de désinvestissement dans l'exploitation ou de simplification des systèmes agricoles, contrariant les évolutions requises pour la transformation agroécologique des agricultures européennes (Inwood & Sharp, 2012). L'agrandissement de l'échelle des structures d'exploitations sans augmentation concomitante de l'emploi dans les mêmes proportions favorise la simplification des systèmes productifs, le recours accru aux intrants externes non-renouvelables ou préjudiciables à l'environnement et au climat, ainsi que la dégradation des paysages et des flux écologiques et hydrologiques associés (Pierre, 2004 ; Poux et al., 2006 ; Schott et al., 2010 ; Chatelier et al., 2021).

Ces analyses confirment que la transmission est un enjeu de plus en plus important pour à la fois les acteurs agricoles et l'action publique, comme en témoigne la Loi d'Orientation et d'Avenir (LOA) agricole en cours de préparation. Dans ce contexte, les démarches collectives avec les agriculteurs, à l'instar de ce qui a été analysé dans le contexte des transitions agroécologiques, pourraient-elles constituer un recours pour accompagner les cédants et les transmissions d'exploitation ? C'est pour répondre à cette question que le Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamistes du Maine-et-Loire (GABBAjou) a porté un stage de fin d'étude comprenant une enquête sociologique sur un groupe d'agriculteurs accompagné par la structure. Le GABBAjou est en effet confronté à l'enjeu de la transmission des fermes adhérentes, thématique travaillée notamment au sein du groupe d'agriculteur Bio Ribou Verdon, investi ces dernières années sur ce sujet. La présente communication est donc issue de ce travail sociologique (Cnudde, 2023). Elle comprend tout d'abord un retour sur la bibliographie sociologique traitant le sujet, en proposant des parallèles avec les recherches portant sur les collectifs agricoles. Après l'exposé de la méthodologie, les résultats de l'étude de ce groupe sont exposés. Une conclusion ouvre enfin des pistes de recherche sociologique sur le sujet.

## 2- Des problèmes économiques aux enjeux psychosociaux de la transmission, opportunités des démarches collectives

La transmission des exploitations est un enjeu qui n'a pas été abondamment investi par la recherche sociologique. Au croisement de différentes disciplines, les quelques analyses existantes permettent de comprendre à la fois l'importance de ce moment et des mécanismes sous-jacents pour les cédants, mais aussi les lacunes de l'accompagnement institutionnel.

### 2.1. La transmission : des problématiques économiques et foncières aux enjeux psychosociaux

Le mot « transmettre » signifie « envoyer au travers », faire passer d'une génération à une autre un patrimoine, un outil de travail, mais aussi une histoire, des savoir-faire... Il s'agit donc de patrimoine matériel et immatériel, ce qui pose dans un premier temps la question de sa valeur économique, laquelle est difficile à évaluer et objet de négociation entre cédants et repreneurs. Différentes dimensions de la transmission sont identifiées dans la littérature : le contexte économique, les besoins des cédants et des repreneurs, la nature de l'activité et les modalités de gestion du foncier. Ce double enjeu économique et foncier constitue l'un des premiers freins cités par les principaux intéressés (Lataste et Chizelle, 2022 ; Gaté et Latruffe, 2016). L'accroissement de la valeur des exploitations vient alors aggraver la difficulté démographique à trouver des repreneurs, alors que le métier semble de moins en moins attirer, que la transmission familiale n'est plus aussi dominante et que les potentiels repreneurs peuvent avoir du mal à investir dans des exploitations au capital trop important.

Au-delà cependant de ces difficultés bien identifiées, des freins sociaux et psychosociaux existent, reflets de la particularité de l'activité agricole et du moment important que constitue la transmission en termes d'identité. Valeur affective et monétaire se mélangent comme le montre Dominique Jacques-Jouvenot, socioanthropologue, qui a insisté sur le caractère fondamentalement irrationnel, au sens économique du terme, du moment de la transmission. Le propos suivant, venant d'une personne enquêtée, le montre : « *C'est quand même notre vie que l'on transmet* » (Jacques-Jouvenot, 2007). Ces analyses ont été confirmées dans le contexte irlandais, avec la mise en évidence des bouleversements psychologiques liés à la sortie du métier en agriculture : sentiment de perte de l'identité, changement dans le statut social et peur de ne plus être considéré et difficultés à laisser le contrôle (Conway, 2016).

Ces éléments font ainsi de la retraite -et donc de la transmission éventuelle, même familiale- un moment difficile, ce qui joue aussi dans la relation entre cédants et repreneurs (Lataste et Chizelle, 2022). La confiance existante ou non entre les deux parties et les différentes motivations traversant le cédant peuvent ainsi le pousser à transmettre tout en l'attachant à son outil de production, injonctions contradictoires facteurs d'échec des transmissions (Lataste et Chizelle, 2014). D'autres auteurs mettent aussi en évidence, même dans le cadre des transmissions hors cadre familial, les enjeux d'adoption professionnelle, de « *greffe mythique* » du repreneur dans la famille du cédant (Barthez, 1999 ; Lataste, 2021). Ces analyses se concentrent cependant principalement sur l'échelle individuelle ou sur le binôme cédant-repreneur analysé indépendamment des dynamiques sociales et collectives environnantes.

Ces enjeux psychologiques s'additionnant aux dimensions foncières, administratives et économiques de la transmission, ont pour conséquence, à l'échelle des cédants, une difficulté à prendre en charge la question de la transmission. Dans les Hauts-de-France par exemple, le Recensement Agricole 2020 montre que 28% des chefs ou coexploitants de plus de 60 ans ne connaissent pas le devenir de leur ferme dans les 3 ans, tandis que 27% n'évoquent pas de départ prochain (Agreste Hauts-de-France, 2022). Ce manque de préparation et ces difficultés à se projeter résultent des multiples difficultés à transmettre. Par ailleurs, des cédants, en particulier sur des exploitations de petite échelle qu'ils pensent vouées à disparaître, ne pensent pas que leurs structures peuvent installer des repreneurs et s'orientent donc spontanément vers la proposition d'agrandir d'autres à proximité (Audouin et Bénard, 2007).

Dans les différents pays de l'Union européenne, dans lesquels les cédants sont confrontés à des problématiques similaires, on observe des stratégies qui ont un impact variable sur la transmission en fonction des valeurs foncières et de l'exploitation. En Espagne, des enquêtes menées dans la région de Valence montrent par exemple que les agriculteurs proches de la retraite qui exploitent des petites fermes, peu valorisables à la vente, préfèrent les garder dans leur patrimoine pour l'auto-subsistance ou des usages d'agrément (Moragues-Faus, 2015). Au Portugal, les petites exploitations extensives sylvo-pastorales sont souvent reprises par des porteurs de projet pluri-actifs non issus du milieu agricole et à la recherche d'un mode de vie rurale (Pinto-Correia et al., 2015). A l'inverse, des recherches menées en Autriche (Glauben et al., 2004) et Espagne (Aldonondo Ochoa et al., 2007) convergent pour souligner que les exploitations de grande taille ont davantage tendance à être reprises dans un cadre familial.

Face à ces freins, la recherche et les structures de développement agricole mettent en évidence les besoins en accompagnement, par exemple sous la forme de parcours d'accompagnement des cédants cohérent, ou comme l'évoque la Cour des Comptes, d'un « *bouquet transmission à mettre en place* » (Lataste, 2021 ; Cour des Comptes, 2023). Ce genre de mise en place est particulièrement cruciale, notamment avec la part de plus en plus importante des reprises hors cadre familial et des personnes non issues du milieu agricole se proposant à la reprise d'exploitation, compliquant d'autant plus la transmission (Cnudde, 2022). L'accompagnement existant semble cependant largement sous-dimensionné.

## 2.2. Un accompagnement à la transmission défaillant

L'accompagnement à la transmission est en effet le parent pauvre des politiques publiques. Historiquement, le mot transmission n'apparaît dans les problématiques de la politique de renouvellement des générations que dans les années 90, dans le contexte notamment de la Charte Nationale pour l'Installation en Agriculture signée en 1995 (Inpact, 2019). Auparavant, seul l'enjeu de diminuer le nombre d'actifs agricoles (afin d'accroître la productivité de l'agriculture) était poursuivi, via par exemple l'Indemnité Viagère de Départ (IVD), créée en 1962 et supprimée en 1990, les dispositifs d'aide et d'accompagnement se concentrant sur l'installation (prêts bonifiés, Dotation Jeune Agriculteur en 1973...). Concernant le foncier, les Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement rural (SAFER) ont joué ce rôle de restructuration des exploitations.

La structuration d'une politique de renouvellement des générations autour des programmes pour l'Installation des jeunes en agriculture et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL), auquel a succédé le programme d'Accompagnement de l'Installation et de la Transmission en Agriculture (AITA), a permis plus récemment la mise en place de véritables actions de sensibilisation et

d'accompagnement des cédants. Le rapport de la Cour des Comptes en date d'avril 2023 juge cependant sévèrement ces dispositifs, ceux-ci étant décrits comme inadaptés, difficilement accessibles et sous-investis. Seulement 7,5% du programme est ainsi fléché sur la transmission, avec des dispositifs « *peu investis et mal connus* » du fait notamment de « *sources d'informations précises objectives rares et peu accessibles* » pour les cédants n'incitant pas à se lancer dans ces démarches volontaires et très individualisées. Les chiffres de la fréquentation des dispositifs d'accompagnement sont le reflet de cet échec, le conseil en amont de la transmission n'ayant par exemple concerné que 248 personnes entre 2017 et 2021 (Cour des Comptes, 2023). Les outils développés par les Chambres d'agriculture souffrent des mêmes difficultés. L'outil Répertoire Départ Installation (RDI), outil phare de la mise en relation entre cédants et repreneurs, promu dans les plaquettes de communication, ne comptait par exemple en Pays de la Loire en 2021 que 275 nouvelles annonces, alors que la région compte environ 2 000 sorties annuelles du métier. Selon une étude en 2021 concernant 1578 futurs cédants enquêtés de la région, 36% des agriculteurs de plus de 55 ans sont « en réflexion » quant au devenir de leur ferme ou évoquent un agrandissement (42% évoquent une installation et 21% une continuation par associé) (Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, 2022). A l'échelle de la France, 34% des répondants -exploitants ou co-exploitants âgés de plus de 60 ans- ne connaissent pas le devenir de leur exploitation d'ici 3 ans (Agreste, 2022). De nombreux cédants, concernés par la problématique, ne sont ainsi pas touchés par les démarches de sensibilisation et d'accompagnement existantes. Or, nombre de porteurs de projets n'arrivent pas à concrétiser leur installation faute d'arriver à accéder au foncier, dont les cessions sont peu connues par ceux désirant entrer dans le métier (Coly, 2020).

Face à ces lacunes, d'autres formes d'intervention en faveur de la transmission apparaissent de façon récente.

Le fonds ELAN, lancé par le réseau des SAFER avec l'appui de partenaires financiers, vise à faciliter le financement du portage foncier, diminuant la charge d'acquisition des terres pour les porteurs de projet éventuels. Cet outil complète leur offre d'accompagnement individuel à la cession de foncier et à la transmission des exploitations pouvant aller agrandir d'autres structures selon les souhaits des cédants, pour laquelle la SAFER joue le rôle de conseil et/ou d'agence intermédiaire, de manière distincte de son rôle de régulateur foncier.

D'autres réseaux travaillent l'accompagnement des cédants, par exemple au sein d'Inpact, réseau regroupant des structures d'accompagnement des agriculteurs tels que les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) ou encore Terre de Liens. Leur particularité est de combiner accompagnement individuel et collectif, et au service de l'installation agricole. Son rapport publié en 2019 sur le sujet fait ainsi état de la volonté des organisations membres de davantage s'investir pour un accompagnement des cédants en prenant en compte les besoins psychologiques. Les organisations du réseau INPACT cherchent également à davantage œuvrer à la restructuration des exploitations, face à l'inadéquation entre les souhaits des porteurs de projets et l'échelle souvent trop grande des exploitations proposées à transmettre. Ce travail de restructuration peut par exemple consister à diviser une ferme à transmettre afin de permettre plusieurs installations. Inpact met aussi en avant la nécessité d'un accompagnement des cédants beaucoup plus partagé au sein des réseaux entourant les agriculteurs, par exemple au sein des CUMA (Inpact, 2019). Parmi ces Coopératives d'utilisation de matériel agricole, les initiatives menées concernent avant tout l'aide à l'installation. A noter cependant l'initiative de la Fédération des Cuma de Dordogne ayant initié au début des années 2000, des démarches de cartographie et de concertation au sein des CUMA locales pour sensibiliser aux enjeux de la transmission et ouvrir la discussion sur les impacts négatifs de l'agrandissement au niveau du territoire, non sans tensions parfois avec des adhérents (Lucas, 2005).

Acteurs économiques et territoires expérimentent de leur côté des actions, souvent en lien avec les structures précédemment cités ou avec les acteurs institutionnels tel que les Chambres d'Agriculture gérant le Répertoire Départ-Installation et proposant de l'accompagnement individuel des cédants. Quelques groupes d'échanges entre cédants sont aussi animés par des Chambres d'Agriculture.

De nouveaux opérateurs, qualifiés de « start-ups », proposent aussi des formules d'accompagnement individuel en direction des agriculteurs en fin de carrière, basées sur une offre d'intermédiation foncière et immobilière entre cédants et repreneurs, au service de l'installation agricole, notamment en incluant des opérations de restructuration-division des fermes. Leur logique de standardisation ainsi que le caractère lucratif de ces « entreprises à mission », rendant marchand ce qui était jusque-là un service public ou une activité associative, peuvent toutefois questionner, en particulier au regard du coût élevé de l'installation déjà payé par les jeunes entrants dans le métier. Elles s'inscrivent en contrepoint des structures de l'agriculture paysanne regroupées au sein d'Inpact, en mettant en avant leur démarche entrepreneuriale, gage selon elles de rapidité et efficacité (Gazo, 2023).

### 2.3. Penser la transmission comme une transition : le groupe comme soutien possible ?

L'émergence de démarches collectives dans les processus d'accompagnement à la transmission, en contrepoint des dispositifs très individualisés généralement proposés, prend racine dans la longue histoire de l'agriculture de groupe (Cerf et Lenoir, 1987). Sans remonter aux anciennes formes de coopération antérieures à la modernisation de l'agriculture du XX<sup>e</sup> siècle, force est de constater que les démarches collectives entre pairs agriculteurs ont largement accompagné et permis les grandes transformations du secteur, notamment à partir de l'après-guerre. Une diversité de collectifs ont constitué les supports de la modernisation ainsi que de la co-construction et circulation de nouvelles normes et connaissances, à l'image des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), des Centres d'Etudes Techniques Agricoles (CETA) et des Groupes de Vulgarisation Agricole (GVA) (Lucas, 2022 ; Müller, 1984 ; Brunier, 2018). Les questionnements plus contemporains autour des mutations de l'agriculture à partir des années 1970-1980 ont aussi montré l'importance de ces groupes pour faire face aux nouvelles exigences des marchés, à l'écologisation des pratiques et l'accroissement des coûts de production (Lucas, 2022 ; Lucas, 2021 ; Compagnone *et al*, 2009).

Plus récemment, la transition agroécologique donne lieu à de nouveaux instruments de politiques publiques s'appuyant sur la mise en groupe d'agriculteurs (Arnauld de Sartre, 2019 ; Guichard *et al.*, 2017 ; Léger et Loisel, 2022). Les différentes études travaillant sur les collectifs ainsi constitués et soutenus par l'action publique pointent en effet les différents besoins des agriculteurs dans le cadre de ces transitions : nouveaux savoirs, nouvelles techniques, investissement dans du matériel adapté, mais aussi redéfinition du métier et de son identité dans le cadre d'importantes transformations des pratiques (Compagnone, 2018 ; Lucas *et al*, 2019). Les groupes permettent alors, via le dialogue, de se saisir de ces différentes dimensions et d'en faire des problèmes traitables car : « *Les situations ne parlent pas d'elles-mêmes, autrement dit ne donnent pas de problèmes à traiter* ». Le groupe permet alors un « *processus de transformation des normes de travail et de production de connaissance par ceux-là mêmes qui exercent dans ce monde* » (Ruault et Lémery, 2007).

Les contributions des démarches collectives appliquées aux enjeux de transitions dans les pratiques ne sont pas sans rappeler ceux à considérer pour la transmission d'une exploitation. Certains parallèles peuvent en effet être dressés : nécessité de convertir une situation complexe en problème traitable et abordable, nécessité de redéfinition de son identité (d'agriculteur exploitant à cédant puis retraité),

voire nécessité de changement de façon de produire dans le cadre d'une transmission, notamment lorsque des changements doivent être anticipés (fin d'un atelier par exemple...). La situation de transmission d'une ferme semble ainsi correspondre à une situation d'injonction au changement, sans moyens adéquats proposés pour y parvenir, ce qui pose la question du groupe comme un recours possible. Les enjeux spécifiquement individuels de cette transition peuvent cependant sembler faire obstacle : sollicitation foncière, ainsi qu'enjeux familiaux et psychologiques surtout. Quelle articulation entre processus collectif et transition individuelle peut-on alors observer dans le cas de la transmission ?

Notre étude exploratoire a cherché de premiers éléments de réponse et de mise en perspectives au travers de l'étude d'un groupe d'agriculteurs s'étant engagé dans un travail collectif autour de la transmission.

### **3- Un cas d'étude : le groupe Bio Ribou Verdon**

Le groupe Bio Ribou Verdon est un groupe d'agriculteurs construit autour d'une marque déposée en 2014. Il regroupe les agriculteurs Bio d'une aire de captage suite à la mise en place d'une association fédérant les agriculteurs entourant les lacs Ribou et Verdon, dans le Choletais (49), alors que des mesures en faveur de la qualité de l'eau étaient mises en place. Des agriculteurs Bio de cette association, éleveurs laitiers pour la plupart, se sont alors regroupés pour valoriser leurs produits sur le territoire et travailler en commun des voies de diversification. Au fil des années, le groupe aborde une variété de thématiques, jusqu'à celle de la transmission. Il compte en 2023 une vingtaine de producteurs.

#### **3.1. Méthodologie**

Notre travail a croisé deux démarches d'enquêtes. D'une part, nous avons interrogé les animatrices du GABBAjou pour comprendre l'historique, les dynamiques à l'œuvre, et apporter un point de vue extérieur, permettant de relever les spécificités du groupe par rapport à d'autres collectifs existants par ailleurs. D'autre part, nous avons procédé à des entretiens semi-directifs avec 7 agriculteurs du groupe de tout âge. L'entretien a été structuré en cinq parties : présentation personnelle, de l'exploitation et de la carrière ; questions sur la façon d'appréhender la transmission ; sur la participation au groupe Bio Ribou Verdon et sa dynamique ; sur la perception du travail autour de la transmission au sein du groupe ; et sur la façon dont la transmission est abordée dans les autres groupes d'agriculteurs. Cette grille a été le fil conducteur de chacun des entretiens, ayant duré entre 1h et 1h30. Ces entretiens nous ont permis d'analyser le fonctionnement de ce groupe et les dimensions mises en jeu à travers l'échange collectif sur le sujet de la transmission. Les citations ci-dessous sont extraites de ces entretiens.

#### **3.2. Un groupe propice au partage**

Le groupe Bio Ribou Verdon se caractérise par la diversité des sujets qui y sont évoqués. Des questions techniques aux enjeux sociaux, voire psychologiques, de nombreux membres du groupe font

état du caractère essentiel du groupe dans leur activité professionnelle, comme le dit un agriculteur enquêté : « *La marque [Bio Ribou Verdon] c'est une assistante sociale, ou un antidépresseur, ça nous a permis d'échanger entre nous, ça nous a permis d'échanger sur nos valeurs* ». Echanges techniques, mais aussi sociabilité donc, et lien au territoire, ainsi qu'une reconnaissance de leur activité d'agriculteurs biologiques. Ces échanges ont donc aussi concerné à partir de 2020 la transmission, à l'occasion d'une fête célébrant la 1000<sup>ème</sup> installation en Bio dans le département du Maine-et-Loire, organisée par le GABBAjou et amenant ainsi la question de la transmission sur le territoire et au sein du groupe. Cette animation autour de ce sujet a été reconnue comme essentielle, le sujet de la transmission n'aurait en effet sûrement pas été abordé, aux dires des agriculteurs, sans la proposition du GABBAjou. Les enjeux et problèmes identifiés dans la littérature sont en effet parfaitement visibles dans ce contexte : difficulté à se projeter dans un futur incertain, peur d'en discuter avec les collègues, sollicitation foncière (principalement de la part de voisins souhaitant s'agrandir) et manque de connaissance des ressources mobilisables sur cette question (outils d'accompagnement, moyens de rencontre des porteurs de projet par exemple). Un agriculteur de 56 ans, souhaitant partir autour de 60 ans, l'évoque ainsi : « *J'ai commencé à y réfléchir mais pas encore beaucoup* », cette réflexion n'étant appuyée d'aucun acte concrètement engagé. La proposition du GABBAjou a ainsi rejoint des questionnements personnels, présents mais non partagés en collectif, et a anticipé pour d'autres la prise en compte de cet enjeu, notamment en ce qui concerne les fermiers se sentant moins impliqués dans leur transmission parce que considérant qu'elle relève de la mission de leur propriétaire, mais pourtant désireux de partager leurs savoirs, d'accompagner techniquement une installation en restant disponible après la retraite et de conseiller un projet, comme évoqué par un agriculteur interrogé : « *Moi je suis locataire, donc je ne me vois pas me prendre la tête pour des trucs qui ne me concernent pas. [...] Mais si un jeune est intéressé je peux m'impliquer, pour l'aider, montrer comment je mène mon truc.* » La volonté de faire perdurer le groupe en le renouvelant fait partie des motivations du GABBAjou, mais est moins présente chez les producteurs, évoquant plutôt leur situation personnelle.

Au-delà cependant de l'initiative des animatrices ayant proposé le sujet, les caractéristiques propres du groupe ont aidé à la mise à l'agenda de la question de la transmission. Ainsi la confiance régnant au sein du groupe, fruit des années d'échanges et de l'approfondissement progressif des relations, a toujours été citée comme un élément essentiel : « *Il y a une convivialité dans ce groupe, ceux depuis le début, mais même ceux arrivés depuis. Avec certains on s'appelle toutes les semaines, il y a un esprit qu'il y a pas ailleurs.* » L'historique du groupe, la fréquence des rencontres, notamment sur les fermes des membres, ont ainsi été un facteur important de création d'un lien de plus en plus personnalisé. Le partage d'une même orientation de production, l'élevage en agriculture biologique, favorise cette confiance, du fait de l'effet de marginalisation, à des degrés divers, des agriculteurs bio sur le territoire et des valeurs communes partagées : « *[Le groupe] C'est beaucoup plus personnel. On voit que s'il y a un souci... On dit plus les affaires que dans certains groupes... Peut-être parce qu'on est tous en Bio.* » La volonté d'installer un jeune et de voir perdurer l'outil de travail constitue, par exemple, une valeur très présente. L'éclatement géographique du groupe, à cheval sur plusieurs communes, favorise aussi la liberté des échanges, le groupe n'étant pas un groupe de voisins, mais de personnes engagées dans une démarche collective et pouvant, de plus, plus difficilement prétendre à reprendre du foncier libéré par les membres du collectif.

Ces différents éléments ont ainsi permis de construire petit à petit un parcours de travail sur la transmission proposé aux membres du groupe.

### 3.3. Des ressources utiles pour aborder la question de la transmission

Entre 2020 et 2022, différentes animations ont été proposées aux membres du groupe, abordant différents aspects de la transmission : échanges durant une réunion de l'association, participation collective à la formation « Anticiper la transmission de ma ferme » proposée par l'ADEAR du Maine-et-Loire, journée de mise en situation cédant-repreneur, journée porte ouverte sur une ferme en recherche d'associés. Ces différents formats ont permis des échanges variés sur la question de la transmission, abordant par exemple les enjeux de l'attractivité des fermes et du métier, de la posture face à un porteur de projet, ou encore les enjeux administratifs et financiers de la transmission durant la formation.

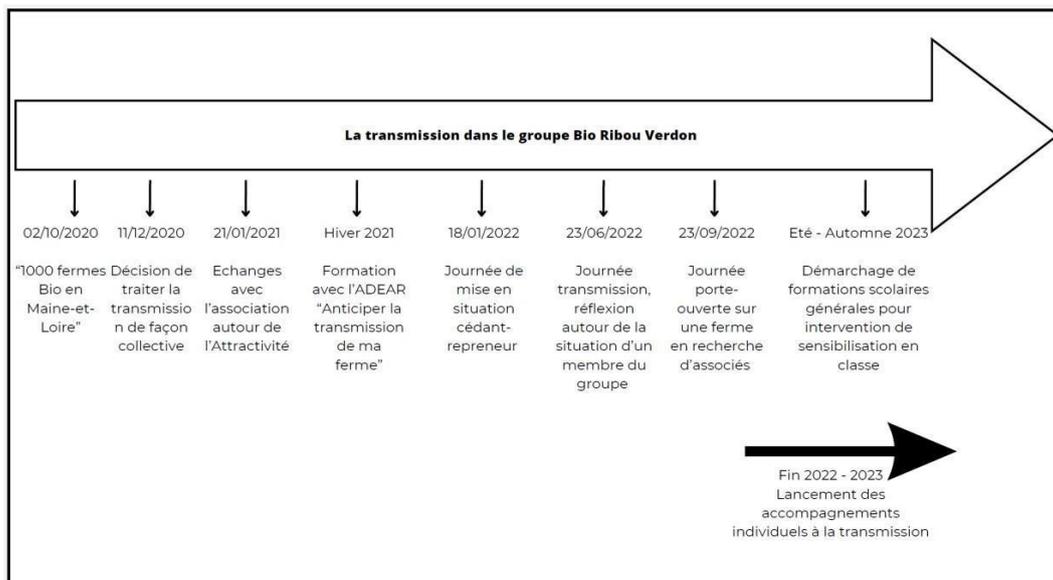


Figure 1 : Chronologie des actions Transmission au sein du groupe Bio Ribou Verdon.

Ces outils ont permis de mettre au service des cédants, des ressources accompagnant la réflexion sur la transmission et partagées au sein du groupe. Ainsi en est-il en premier lieu du regard extérieur porté entre membres du groupe sur une situation rencontrée par l'un d'eux. La confiance évoquée et les années passées à échanger permettent en effet une grande liberté de parole et un regard approfondi sur les situations de chacun : « *On se fait provoquer, on donne, on reçoit. Contre l'affect, ça manque de recul, il y a de l'affect et dans la transmission il faut faire attention à ça. Il faut se faire déranger dans ses idées fixes.* » Chacun connaissant bien la situation de ses collègues, les analyses sont plus pertinentes et prennent en compte l'historique de chaque carrière : « *On est allé plus loin que certains autres groupes qui ont parlé de ça mais sans se connaître. Nos fermes ont été vues et revues. C'est beaucoup plus ouvert, on sait beaucoup plus de choses.* » Aussi, la diversité générationnelle du groupe favorise la diversité des apports. La réflexion autour de l'attractivité a par exemple regroupé des agriculteurs de différentes générations, les plus jeunes pouvant se faire l'écho des aspirations des nouvelles générations. Il en est de même en ce qui concerne la mise en situation, impliquant d'endosser le rôle de porteurs de projet en visite de ferme. Cet échange est très riche, car peu présent dans d'autres cadres, et permet de dépasser certains préjugés et appréhensions : « *On a aussi bénéficié du témoignage des jeunes. C'est inspirant les exemples de transmission que l'on a vu. Au contraire d'un frein [la diversité générationnelle dans le groupe] c'est un atout.* » Le lien entre la question de la transmission et la question de l'installation est ainsi facilité. Essentiel aux dires des personnes enquêtés, agriculteurs et animatrices, ce lien permet de ne pas oublier que derrière une transmission, il y a une installation qui doit se faire dans les meilleures conditions possibles. Le groupe propose ainsi

une réflexion non segmentée entre l'un et l'autre, proposant un soutien à la fois aux cédants et aux jeunes installés en attente de conseils, de matériel et de sociabilité. Sur cet aspect, le lien entre Bio Ribou Verdon et son territoire est aussi vécu comme un atout, notamment en ce qui concerne l'attractivité, en ouvrant de nouvelles voies d'action, par exemple la sensibilisation des élèves de lycées aux carrières agricoles, tout en facilitant l'insertion locale des nouveaux installés.

Regard extérieur sur la situation de chacun, diversité générationnelle du groupe et lien au territoire et aux installations apparaissent ainsi comme des ressources du groupe permettant une réflexion utile et perçue comme efficace parce que concrète sur les questions de la transmission. Au-delà de l'efficacité, la réflexion collective offre un soutien moral dans le contexte de démarches qui peuvent être longues et difficiles, contre un certain marasme évoqué durant les entretiens : « *ça donne de l'espoir, que si on se prépare un peu, on peut y arriver.* » Cette réflexion au sein du groupe se double enfin d'une ouverture de celui-ci aux autres propositions et aux dynamiques locales.

### 3.4. Le groupe comme facilitateur du recours aux instruments de la politique de transmission

Au-delà des dynamiques internes du groupe, la réflexion commune animée par le GABBAjou a permis une ouverture aux dispositifs visant à accompagner et faciliter la transmission. Dans le prolongement du constat de la Cour des Comptes évoqué précédemment, insistant sur le manque de clarté et de connaissance parmi les cédants des dispositifs d'aide à la transmission, les membres du groupe Bio Ribou Verdon ont eu accès, au cours des différents événements, à l'information et ont été accompagnés pour intégrer des dispositifs financés par l'AITA tel que les rendez-vous individuels. Dans la plupart des cas, les cédants faisaient part de leur méfiance ou du sentiment de peu d'utilité de ces rendez-vous. La démarche collective -travailler ensemble la même problématique- a alors servi de déclencheur pour passer aux actes, c'est-à-dire faire appel à un accompagnement à la transmission, complémentaire des activités du groupe.

### 3.5. En parallèle, d'autres collectifs évitant le sujet de la transmission

Les agriculteurs membres du groupe Bio Ribou Verdon sont intégrés aux dynamiques locales, marquées, dans cette zone géographique, par une présence importante des CUMA. Les échanges au sein de ces coopératives sont cependant totalement différents de ce qui se vit au sein de l'association étudiée. Le sujet de la transmission est ainsi régulièrement évoqué, notamment au regard de l'actualité locale et de l'enjeu d'organisation du travail et d'amortissement du matériel : « *La question de la transmission a pas trop été abordée ou indirectement, c'était plus dans les échanges entre nous [...] mais le sujet revient si tu as une personne de moins [quand une exploitation quitte la Cuma suite à un départ en retraite].* » La question est donc évoquée dans les discussions interpersonnelles, dans les réunions de CUMA, sans cependant de suites concrètes : « *On dit que la transmission est importante, mais après ça, on va pas dire comment.* » Aucune action directement en faveur de la transmission de la part de la CUMA n'a ainsi été citée au cours des entretiens.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce peu d'investissement des CUMA sur le sujet. Cette coopérative n'est tout d'abord pas perçue comme un lieu propice à la discussion autour d'un sujet aussi personnel, les discussions en CUMA se résumant aux questions techniques du fait d'une certaine « pudeur » évoquée dans nos entretiens : « *Culturellement les CUMA, c'est seulement technique. Il y a un genre*

*de pudeur, d'amour propre de dire je fais ce que je veux chez moi [...] Moi je vais provoquer au CIVAM, au GABB, mais pas là. »* La crainte de faire surgir des tensions est sous-jacente à ces propos, ce d'autant plus que ces coopératives sont marquées par une forte hétérogénéité interne, entre agriculteurs conventionnels et biologiques surtout, mais aussi entre stratégies économiques, notamment en ce qui concerne l'agrandissement. Cette hétérogénéité peut alors générer des crispations lorsque les discussions sortent du champ technique pour évoquer les valeurs. L'évitement du conflit se fait alors par le silence, comme en témoignent d'autres travaux (Lucas et Gassel, 2021). Une autre source possible de conflit réside dans la concurrence foncière. Les CUMA étant constitués de voisins physiquement proches, la fin de l'activité d'un des membres peut signifier des potentialités d'agrandissement pour les autres, ce qui peut générer des tensions et des tentatives de la part des voisins pour s'agrandir, notamment en reprenant les terres, au détriment d'une installation.

Malgré ces limites, les agriculteurs interrogés invitent à faire de la CUMA un lieu de discussions et de soutien de la transmission en faveur de l'installation agricole. Certains ont d'ailleurs communiqué au sein de leur CUMA à propos des outils d'accompagnement tel que la formation « Anticiper la transmission de sa ferme ». Le rôle de la CUMA dans l'accompagnement des jeunes est alors particulièrement mis en avant (partage des savoir-faire et mise à disposition de matériel notamment) : « *Indirectement les CUMA aident à installer quelqu'un, notamment un projet différent, il sait qu'il trouvera tout le matériel nécessaire.* » C'est pourquoi, des agriculteurs interrogés imaginent les CUMA comme des lieux possibles d'action et de sensibilisation à la transmission.

## 4- Conclusion : Transmission et collectif, une voie à investir

En complément des bénéfices du collectif déjà bien documentés s'agissant de relever les défis économiques, techniques et écologiques auxquels font face les agriculteurs (parmi lesquels l'accroissement des coûts de production et l'agroécologie), notre étude exploratoire a pu mettre en évidence quelques caractéristiques du rôle du groupe dans le cadre de la transmission au sein de l'association Bio Ribou Verdon. Dans cette expérience, les propos des acteurs rencontrés mettent en évidence la confiance, le relatif éloignement géographique, la proximité des vues et des valeurs ainsi qu'une animation adéquate comme conditions préalables, favorables, au traitement collectif de la question de la transmission. Ceci permet d'offrir aux cédants des outils utiles dans le cadre de ce moment difficile : regard extérieur des pairs et multigénérationnel, soutien psychologique, lien aux démarches d'installation et au territoire... Il ne nous a cependant pas échappé que l'impulsion de cette démarche de travail collectif autour de la transmission a été donnée par les animatrices, révélant probablement la difficulté des agriculteurs à y faire face. De plus, ce travail collectif a aussi permis de faciliter l'engagement des démarches individuelles nécessaires, lesquelles peuvent rebuter ou générer des réflexes de procrastination. En ce sens, la discussion collective fait office de sas d'entrée précédant le recours aux outils mis en place et financés par les pouvoirs publics. Les potentialités apparaissent donc fécondes et hautement à considérer dans le contexte actuel de vague massive de départs à la retraite dans le secteur agricole.

Ainsi, à travers cette étude exploratoire, il est visible que la transmission constitue un problème à traiter de la part des agriculteurs concernés, au même titre que la mise en place d'innovations ou de transformations pour lesquelles les démarches collectives se sont historiquement révélées des points d'appui pertinents.

Cette recherche ouvre ainsi plusieurs perspectives de recherche. D'une part, il apparaît important d'éclairer l'hétérogénéité du public des cédants et de la diversité de leur stratégie face à la perspective de cession de leur exploitation. Une grande diversité de postures est ainsi observée sur le terrain, découlant des freins à la transmission déjà identifiés et se combinant différemment d'une situation à l'autre, mais dépendant aussi des dynamiques collectives locales. Un cédant engagé dans une relation d'entraide avec un voisin pouvant être intéressé par la reprise de son foncier n'aura ainsi pas la même posture par rapport à la transmission de son outil de travail qu'un cédant isolé. Ainsi, les mécanismes et dynamiques de la sollicitation foncière sont à éclairer afin de mieux comprendre les contextes des cédants. Cette intégration de la dimension des réseaux socioprofessionnels locaux dans l'analyse de la diversité des cédants ouvre ainsi la voie à une étude plus fine de ce public et à la réalisation d'une typologie des cédants, utile pour une meilleure compréhension de cet enjeu et des possibilités d'action.

A cette diversité des publics s'ajoute d'autre part la question de la diversité des démarches collectives pouvant traiter de la transmission. Le cas du groupe de cédants présenté dans cette communication, spécifique au regard notamment de son homogénéité, est à compléter avec d'autres études et réflexions sur d'autres types de dispositifs collectifs. L'analyse du projet CAP VERT portant sur l'agroécologie et les CUMA ouvre par exemple des pistes d'action et de réflexion, en prétendant notamment, concernant l'agroécologie que « *l'hétérogénéité n'est pas une difficulté en soi, même si elle peut être difficile à gérer ou à valoriser.* » (Pignal et al., 2019). Ceci appelle à expérimenter, avec l'appui de chercheurs dans une visée de recherche-action, la mise en groupe de cédants présentant une plus grande hétérogénéité interne, afin de discerner et concevoir les dispositifs d'animation adéquats pour permettre un travail collectif de traitement du sujet de la transmission de façon

pertinente et concluante, entre pairs présentant une diversité de profils et visions. Ces groupes de cédants sont aussi à intégrer dans une étude de l'ensemble des réseaux et dynamiques collectives entourant actuellement la transmission, ou pouvant potentiellement s'en saisir. Du groupe de cédants issu, par exemple, d'une CUMA, à la participation à une formation collective sur la transmission, en passant par la participation à des dispositifs réalisant du portage foncier via une collectivité ou un autre acteur, la diversité des scénarios de démarches collectives pour traiter de la transmission est à étudier, de même que leurs interactions entre elles. Une attention particulière est à porter, dans ce cadre, aux agriculteurs habituellement peu touchés par les dynamiques collectives, méconnaissant les collectifs de pairs existants, ou ne disposant pas des conditions nécessaires à la participation à ces derniers (Deville, 2015. Lucas et Gasselin, 2022). Ceci appelle à penser des dispositifs spécifiques d'enrôlement et d'animation adaptés à cette catégorie d'agriculteurs éloignés des démarches collectives.

Les collectivités territoriales constituent ainsi un acteur potentiel, montant en puissance, mais disposant de peu d'outils d'action éprouvés. Renseigner leur rôle possible, voire expérimenter différents dispositifs dans le cadre d'une recherche-action pourrait ainsi constituer un moyen de mieux comprendre des dynamiques territoriales potentielles ainsi que les enjeux dans la prise en charge, par les collectivités, de la question de la transmission (relation cédants – collectivité, niveau d'action...). Cet axe de recherche pourrait aussi être l'occasion d'articuler la question de la transmission avec celle des nécessaires démarches d'aménagement territorial à conduire pour atteindre des configurations paysagères propices au déploiement de systèmes agroécologiques. En effet, avec les très nombreuses reprises d'exploitation actuelles et à venir, un potentiel foncier important est susceptible d'être libéré et mobilisé en partie pour ces processus de re-conception paysagère. Le foncier des exploitations à céder pourrait constituer partiellement des réserves foncières facilitant des opérations de réorganisation spatiale visant l'amélioration des fonctionnalités paysagères : restructuration et amélioration parcellaire, aménagements agroécologiques, compensation de la mise en gestion extensive de zones de non-traitement (captages par exemple). Les interactions entre les acteurs impliqués, de plus en plus nombreux, constitue ainsi un troisième front de recherche.

Trouver la juste place des démarches collectives et territoriales, dans leur diversité et complémentarité pour traiter le sujet de la transmission, apparaît donc comme un défi. Approfondir et améliorer la compréhension de la complémentarité et de l'articulation entre démarche personnelle et démarche collective et territoriale, afin de proposer de nouvelles formes d'animation autour de la transmission, participerait à la nécessaire réaction face au défi du renouvellement des générations. Cet effort de recherche à conduire pourrait aussi nourrir le travail de réflexion sur les nécessaires régulations publiques à mettre en œuvre pour créer un cadre général plus incitatif pour les transmissions d'exploitations en faveur de l'installation, et décourageant la concentration des structures de production agricole.

## Bibliographie

Agreste (2022) *Recensement agricole 2020 Âge des exploitants et devenir des exploitations*, Primeur n°10. [https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2210/Primeur%202022-10\\_RA\\_Age%20des%20exploitations.pdf](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2210/Primeur%202022-10_RA_Age%20des%20exploitations.pdf)

Agreste Hauts-de-France (2022), *Etude Hauts-de-France : Âge des exploitants et devenir des exploitations*.  
<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/hauts-de-france-age-des-exploitants-et-devenir-des-exploitations-a3594.html#:~:text=Recensement%20agricole%202020-.Hauts%2Dde%2DFrance%20%3A%20%C3%82ge%20des%20exploitants%20et%20devenir%20des,ret raite%20d'ici%20dix%20ans>.

Aldanondo Ochoa, A.M., Casanovas Oliva, V., Almansa Saez, C. (2007). Explaining farm succession: the impact of farm location and off-farm employment opportunities. *Span. J. Agric. Res.* 5 (2), 214-225.

Arnauld De Sartre, X., Charbonneau, M., & Charrier, O. (2019). How Ecosystem services and agroecology are greening French agriculture through its reterritorialisation. *Ecology and Society*, 24(2), 2

Audouin, S., & Bénard, D. (2007). Les dynamiques collectives d'échanges. *Revue POUR*, 194(2), 137-145

Barthez, A. (1999) Installation « hors du cadre familial » et relation d'adoption. *Économie rurale*. 253, 15-20

Bontemps, M. (2022). *Outil de quantification des impacts de la transmission des fermes sur Roche-aux-Fées Communauté*. Etude CIVAM IT 35 et ADAGE 35.  
<https://www.civam.org/civam-35-installation-transmission/actualites/etude-vers-la-quantification-des-impacts-de-la-transmission-des-fermes/>

Brunier, S. (2018). *Le bonheur dans la modernité : Conseillers agricoles et agriculteurs (1945-1985)*. ENS Éditions.

Cerf, M., & Lenoir, D. (1987). *Le développement agricole en France*. Presses universitaires de France.

Chambre d'Agriculture Pays de la Loire (2022), *Observatoire régional Transmission Installation données 2021*.  
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/observatoire-regional-transmission-installation-donnees-2021/>

Chatelier, V., Perrot, C., Béguin, E., Moraine, M., & Veyssset, P. (2021). Compétitivité et emplois à la production dans les secteurs bovins français. *INRAE Productions Animales*, 33(4), 261-282.

Chiffolleau, Y. (2005) « Learning about innovation through networks: the development of environment-friendly viticulture », *Technovation*, 25(10), 1193-1204.

- Cnudde, C. (2022). *La transmission des savoir-faire dans les fermes agroécologiques en système herbager pâturant*. Étude Adage 35 - CIVAM IT 35.
- Cnudde C. (2023). *Relever le défi de la transmission en agriculture : Explorer la voie du collectif ? Étude du groupe Bio Ribou Verdon (Maine et Loire)*. Mémoire de fin d'étude, IEP Rennes
- Coly B. (Coord.) (2020) *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !* Les avis du CESE, Conseil économique, social et environnemental.  
[https://medias.viepublique.fr/data\\_storage\\_s3/rapport/pdf/274554.pdf](https://medias.viepublique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/274554.pdf)
- Compagnone, C., Auricoste, C., & Lémery, B. (2009). *Conseil et développement en agriculture : Quelles nouvelles pratiques ?* Quae
- Compagnone, C., Lamine C. & Dupré L., (2018) « La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agro-écologie. De l'ancien et du nouveau », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12(2), 111-138.
- Conway, S., Farrell, M., Mcdonagh, J. & Kinsella, A. (2016) *Intergenerationnal Family Farm Transfer: An Insight into the Human Side*. Presented at 12th IFSA Symposium 2016.  
<https://www.harper-adams.ac.uk/events/ifsa/papers/5/5.2%20Shane%20Conway.pdf>
- Cour des Comptes (2023) *La politique d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles*.  
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-politiquedinstallation-des-nouveaux-agriculteurs-et-de-transmission-des>
- Deville, C. (2015). Le non-recours au RSA des exploitants agricoles. L'intégration professionnelle comme support de l'accès aux droits. *Revue des politiques sociales et familiales*, 119(1), 41-50
- Gaté, R. & Latruffe L. (2016) « Difficultés rencontrées lors de la transmission d'exploitations agricoles. Le cas de la Bretagne », *Économie rurale*, 351(1), 5-24.
- Gazo, C., (2023) *Qui pour gouverner l'installation en agriculture ? Analyse compréhensive des transformations des mondes agricoles à l'aune de la multiplication des initiatives volontaires de soutien de l'installation*. Thèse de doctorat. Toulouse INPT.
- Glauben, T., Tietje, H., Weiss, C.R. (2004). Intergenerational succession in farm households: evidence from upper Austria. *Rev. Econ. Househ.* 2 (4), 443-462.
- Guichard, L., Dedieu, F., Jeuffroy, M.-H., Meynard, J.-M., Reau, R., Savini, I. (2017). Le plan Ecophyto de réduction d'usage des pesticides en France : Décryptage d'un échec et raisons d'espérer. *Cahiers Agricultures*, 26(1), 14002.
- Inpact (2019). *Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs*. 104 p.  
<https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/rapport-aita-final-web-prot-2.pdf>
- Inwood S.M., Sharp J.S. (2012). Farm persistence and adaptation at the rural–urban interface: Succession and farm adjustment. *Journal of Rural Studies* , 28,107-117
- Jacques-Jouvenot, D. & Schepens F. (2007), « Transmettre et reprendre une entreprise : de l'Homo œconomicus à l'Homo memor », *Revue du MAUSS*, 29, 377-391.

Lataste, D. (2019), « Agrandissement des exploitations agricoles. Quel coût pour les territoires ? », *Revue POUR*, 237-238, 22-29.

Lataste, D. (2022), « Difficultés de transmission des exploitations agricoles : les facteurs psychosociaux sont largement sous-estimés », *Revue POUR*, 244, 40-47.

Lataste, D. *Accompagnement psychosocial de la transmission HCF. Cas des cédants de petites exploitations*. Communication Colloque ISEOR, 2021, Lyon, France.  
<https://iseorformations.com/pdf/ACTESCOLMCD2021/LATASTE.pdf>

Lataste, D. & Chizelle, B., (2014) « Une lecture psychosociologique des difficultés d'accès au métier d'agriculteur pour les candidats hors cadre familial. La confiance au cœur du processus de transmission-reprise ? », *Revue POUR*, 224, 15-27.

Lataste, D. & Chizelle, B. (2015), « Transmettre sa ferme à un repreneur hors cadre familial. Analyse et perspectives pour l'accompagnement », *Revue POUR*, 228, 15-27.

Léger, F., & Loisel, J. (2022). *Evaluation qualitative de la contribution du dispositif MCAE-GIEE à la transition agroécologique*. Rapport d'étude CASDAR - Ministère de l'Agriculture. UMR SADAPT

Lucas, V. (2005). *Coopératives et développement durable de l'agriculture : le défi du renouvellement de l'engagement coopératif*. Mémoire de Master, IEP-UPMF Grenoble

Lucas, V., Gasselin, P. & Ploeg, J. D. van der. (2019). Local inter-farm cooperation: A hidden potential for the agroecological transition in northern agricultures. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 43(2), 145-179.

Lucas, V., & Gasselin, P. (2021). Coexister en Cuma : La coopération entre agriculteurs hétérogènes. In P. Gasselin, S. Lardon, C. Cerdan, S. Loudiyi, & D. Sautier, *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaire : Un nouveau paradigme du développement territorial ?* (p. 119-132). Quae.

Lucas, V., & Gasselin, P. (2022). An intensive and collective style of farm work that enables the agroecological transition: A case study of six French farm machinery cooperatives. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 6, [doi: 10.3389/fsufs.2022.862779](https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.862779)

Lucas, V. (2021). A "silent" agroecology: The significance of unrecognized sociotechnical changes made by French farmers. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 102(1), 1-23.

Lucas V. (2022). Un paradoxe des Cuma françaises ? Un levier pour la mécanisation devenant aussi un levier pour la transition agroécologique. *Colloque "Politiques de la machine agricole"*, 16-17/06, Université Paris Dauphine, [hal-04206378](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04206378)

Moragues-Faus, A., (2014). How is agriculture reproduced? Unfolding farmers' interdependencies in small-scale Mediterranean olive oil production. *J. Rural Stud.* 34, 139-151.

Müller, P. (1984). *Le technocrate et le paysan : Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture de 1945 à nos jours*. Editions de l'Atelier.

Pierre, G. (2004). *Agriculture dépendante et agriculture durable : La PAC et les plateaux du sud-est du Bassin parisien*. Éditions de la Sorbonne.

Pignal A., Lucas V., Boulet A., Blondel L., Gasselin P., et al, CAP VERT (2019) « Comprendre, vivre et accompagner la transition agroécologique en collectif. » *Innovation Agronomique*, 71, 165-180

Pinto-Correia, T., Gonzalez, C., Sutherland, L.-A., Peneva, M. (2015). Countryside consumption: transition towards lifestyle land management. In: Sutherland, L.- A., Darnhofer, I., Zagata, L., Wilson, G.A. (Eds.), *Transition Pathways towards Sustainability in European Agriculture*. CABI, Wallingford, UK, pp. 69-84.

Poux, X. (2006). *Agriculture, environnement et territoires : Quatre scénarios à l'horizon 2025 un exercice de prospective du Groupe de La Bussière*. La Documentation française.

Ruault, C. & Lémery B. (2007) « Renforcer les capacités d'initiatives », *Revue POUR*, 194, 161-170

Schott, C., Mignolet, C., & Meynard, J.-M. (2010). Les oléoprotéagineux dans les systèmes de culture : Évolution des assolements et des successions culturales depuis les années 1970 dans le bassin de la Seine. *Oléagineux, Corps gras, Lipides*, 17(5): 5, [doi: 10.1051/ocl.2010.0334](https://doi.org/10.1051/ocl.2010.0334)